

Renvoi au comité de salut public de l'adresse des chasseurs de la seconde compagnie franche, section du Museum (Paris), qui font partie de l'armée des Pyrénées-Occidentales, qui demandent à être réunis à l'armée de Perpignan, lors de la séance du 2 floréal an II (21 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse des chasseurs de la seconde compagnie franche, section du Museum (Paris), qui font partie de l'armée des Pyrénées-Occidentales, qui demandent à être réunis à l'armée de Perpignan, lors de la séance du 2 floréal an II (21 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 109;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27804_t1_0109_0000_8

Fichier pdf généré le 30/03/2022

liberté a été se placer avec ses compagnes sur des sièges de gazon disposées comme dans le char, au dessous d'elle sur deux troncs de colonnes antiques. Sur la même ligne ont été placés d'un côté le buste de Brutus, de l'autre l'urne cinéraire, sur deux autres colonnes semblables placées au-dessous ont été déposés les bustes de Marat et de Peletier. Les spectateurs étoient placés sur des terrasses des deux côtés qu'on auroit dit faites exprès pour leur commodité.

Une salve d'artillerie a annoncé la présence de la liberté sur la montagne.

Le sans-culotte qui traînoit les dépouilles de l'aristocratie est venu, il a tendu le niveau qui a formé une enceinte au bas de la montagne, il a placé au milieu du niveau cette inscription, *la mort à qui voudroit s'élever au-dessus.*

Il a porté ces dépouilles au pied de la montagne et les a fait brûler comme un encens digne de la liberté.

Le cortège a ensuite passé sous le niveau et a défilé au bas de la montagne, chacun en passant devant la liberté et les bustes, a jeté des fleurs qui se trouvoient dans des corbeilles.

Chacun a repris sa place. Un étranger qui a assisté à cette fête a composé sur-le-champ et débité un discours en l'honneur de la liberté, court mais plein d'énergie, simple mais brulant de patriotisme et il l'a terminé en exhortant de la manière la plus touchante les députés des communes voisines, à aller peindre à leurs commettants, comme ils avoient vu célébrer et chérir la liberté. On a recommencé des chants patriotiques.

La Liberté est remontée sur son char, on s'est rendu à la société, on y a placé les trois bustes et l'urne.

La Liberté s'est levée et a dit,

Braves français, si vous ne me voyez pas sans cesse parmi vous sous la même forme, ne m'en chérissez pas moins, que je sois dans vos cœurs.

Si vous voulez toujours être heureux, demeurez toujours égaux; n'oubliez jamais que, pour être digne de vivre sous mes lois, il faut du courage et de la vertu.

Elle s'est retirée aux acclamations de tous les assistants, on a encore chanté et le reste de la soirée a été consacré à la danse.

La joie pure et naïve du peuple a prouvé qu'il sait aimer la liberté et qu'il est fait pour la conserver.

VALLETEAU, DAVOINE, LEFEBURE.

11

La municipalité de Bel-Air-sur-Arroux, ci-devant Toulon, département de Saône-et-Loire, envoie les détails d'une fête que cette commune a célébrée; et invite la Convention nationale à ratifier le choix qu'elle a fait du nom de Bel-Air-sur-Arroux, au lieu de celui de Toulon.

Insertion au bulletin, et renvoi aux comités d'instruction publique et de division (1).

(1) P.V., XXXVI, 24. Bⁱⁿ, 2 flor. (suppl^t). Pas de mention dans GUILLAUME. Procès-verbaux du Comité d'Instruction publique de la Convention.

12

Les chasseurs de la seconde compagnie franche, section du Museum de Paris, faisant partie de l'avant-garde de l'armée des Pyrénées-Occidentales, cantonnés à Baygorie, demandent à être réunis à l'armée de Perpignan, pour pouvoir se mesurer plus souvent avec les satellites espagnols: ils félicitent la Convention nationale sur ses travaux, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (1).

13

Les administrateurs du directoire du district de Bourbonne adressent à la Convention nationale 3 caisses, contenant: 641 marcs, 2 onces d'argent, y compris 2 marcs en galons d'or, provenant des dépouilles de la superstition. Précédemment ils ont fait passer à Metz des matières provenant de la même source; celles d'étain et de cuivre qui leur restent, seront également envoyées à leur destination. Ils félicitent la Convention nationale sur la découverte de la conspiration, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi à l'administration des domaines nationaux (2).

14

Le vice-président de l'administration de Bourgauf annonce qu'une masse de biens d'émigrés, estimés 94,841 livres, a été vendue 256,055 livres; qu'un lot estimé 25 livres, a été porté à 1,025 livres; un autre lot de 160 liv., à 2,450 livres; enfin un troisième estimé 1,800 liv., a été vendu 8,250 livres. Il assure la Convention nationale, qu'au premier signal, s'il étoit nécessaire, les Républicains de Bourgauf voleroient à ses côtés pour lui faire un rempart de leurs corps. Il la félicite sur les mesures vigoureuses qu'elle vient de déployer contre les traîtres qui osent conspirer contre la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines (3).

(1) P.V., XXXVI, 24. Bⁱⁿ, 2 flor. (suppl^t). Pas de mention dans AULARD, Rec. des Actes du Comité de Salut Public.

(2) P.V., XXXVI, 25. Bⁱⁿ, 2 flor. (suppl^t), 10 flor. (2^e suppl^t). Haute-Marne.

(3) P.V., XXXVI, 25. Bⁱⁿ, 2 flor. et 2 flor. (suppl^t); Mon., XX, 282; J. Perlet, n^o 578; J. Mont., n^o 160; M.U., XXXIX, 39. Bourgauf, Creuse.